

lui. Soit enfin pour exécuter nos factures, ont tellement remplies mon temps que je me trouve à la fin de mars, et au commencement de la Semaine Ste. sans avoir encore écrit aucune lettres, si bien que j'apprehende de n'avoir pas le temps, si nos navires partent un peu de bonne heure decrire à tous nos Messrs qui m'ont écrit, j'avois l'an passé écrit à tous sans en excepter un seul, je tacheray encore cette année decrire du moins à ceux qui m'ont écrit. Mais si je manquois à quelques uns je vous prie de leur en faire mes excuses.

Nous finimes l'an passé peu après le départ de nos navires l'affaire avec M. du Douist neveu de feu M. du Douist selon ce que je vous en avois écrit l'an passé; C'est à dire que nous tirasme de lui 1900 liv. en plusieurs payemens et avec bien de la peine par M. Trochu procureur du Séminaire de Constance qui a reservé 150 liv. pour les dépenses et frais qu'il a fait pour cette affaire, et pour agir dans celle de M. de Mesmond de qui nous avons encore une obligation de 700 liv. dont il espere tirer quelque chose. M. Trochu vous a bien servy dans cette affaire, Et lui et M. Sevin et tous nos Messrs estiment que nous sommes bien heureux d'avoir tirez cette somme, Cependant vous ne me marquez point par vos lettres, si vous approuvez ou desapprouvez cette remise, Je serois bien aise de scavoir sur cela vos sentimens pour scavoir à quoy je dois m'en tenir dans de pareilles occasions. M. Trochu n'a rien avancé depuis ce temps la dans l'affaire de M. de Mesmond quoyque je l'en aye beaucoup pressé par plusieurs lettres, et il n'a pas me-me repondu à deux que je lui ay écrit depuis un mois par lesquels je le prie de tacher à finir cette affaire il me rendra bon compte des 150 liv. qu'il a entre les mains.

Je tiray pareillement le payement des 2000 liv. des Curez usez de M. de LaRavoir malgré le mauvais estat des finances dez la fin de May partie comptant, partie en billets par les amis que j'em-ployay auprès de lui, à quoy M. de Merlac ne servit pas peu; Les Jesuites n'ont receu ce qui leur appartient et aux hospitalieres que dans le mois d'octobre.

M. L'Evêque d'Aire nous paya aussy à la fin de juillet 1900 liv. pour la pension de Mgr Lancien; je receus de M. de Preand 150 liv. de la Chapelle de M. du Pré 150 liv. de M. de Vaubensard prez de 300 liv. pour reste de ce qu'il devoit pour les 4000 liv. amortis, du fermier de Parçay 7 ou 800 liv. Si bien que de toutes ces sommes j'ay acquitté ce que je devois à Paris pour nos factures de l'an passé et avec prez de 3000 liv. que monsieur L'abbé de Brisacier voulut bien me prester pour apaiser M. Grignon qui me tourmentoit Nous lui fimes touchez diez avant le mois d'aoust prez de 7000 liv. Si bien que par le compte qu'il m'envoya par apres, nous ne lui devons plus tant pour Mgr Lancien pour les estofes des pauvres que pour nous que prez d'onze mille livres, car ce que j'envoyois l'an passé tant pour le Séminaire que pour Mgr Lancien alloit bien à prez de 4500 liv. en y comprenant les frais et les interests de 7 et 2 pour cent selon le compte qu'il m'a envoyé et dont je ne doute pas qu'il vous ait pareillement fait tenir une copie.

Je n'ay point cessé de faire presser M. de Montfort de nous payer les arrérages des 400 liv. qu'il nous doit tous les ans. M. Le Tellier Avocat à Caën et amy de feu M. du Douist ayant eu une affaire à Paris et estant venu loger au Seminaire, je lui fis donner une chambre, et lui rendis tous les services qui dépendirent de moy dans une affaire qu'il avoit, Il m'avoit apporté tous les papiers qu'il a concernans notre dette de M. de Montfort; Ils sont en bonne forme, et il me fit voir des lettres qu'il avoit receu depuis six mois de M. de Montfort sur toutes les instances que j'avois faites pour demander de l'argent par lesquelles Mon. d. Sr de Montfort lui demandoit du temps, et le remettoit toujours, je le priay de continuer à prendre soin de cette affaire, et si je ne pouvois aller moy-mesme sur les lieux, d'y aller lui seul, et de faire saisir tous les fermiers de M. de Montfort, J'aurois bien voulu scavoir de lui ce qu'il a receu de Mon. d. Sr de Montfort, mais il ne put m'en rendre compte n'ayant pas apporté un memoire qu'il a de ces payemens qu'il dit mesme estre imparfait Ce Monsr Le Tellier me paroist un